

5. Économie politique internationale

LES NOUVELLES APPROCHES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

PAR

JEAN-CHRISTOPHE GRAZ (*)

Dans sa définition la plus large, l'économie politique internationale (EPI) a pour objet les interactions entre l'économique et le politique et entre le national et l'international (Gilpin 1987). Cet objet n'est pas nouveau puisqu'il était déjà au cœur des débats mercantilistes et de la critique opérée par les pères fondateurs de l'économie politique classique. Dans la tradition disciplinaire des sciences sociales, ce n'est pourtant qu'à partir des années 1970 que l'EPI fut institutionnalisée dans le milieu académique anglo-américain comme sous-discipline des relations internationales. Au-delà des enjeux manifestes de la crise du système de Bretton Woods, de la crise économique et de la crise pétrolière, les liens privilégiés entre le milieu académique et les sphères dirigeantes américaines ont en effet conduit à orienter l'analyse en direction d'une recherche appliquée qui réponde à ces nouveaux symptômes – réels ou imaginaires – du déclin américain.

Le premier constat fut d'admettre que le paradigme réaliste, qui dominait l'étude des relations internationales depuis la Seconde Guerre mondiale, n'offrait pas les outils adéquats. La dynamique à l'œuvre dans la remise en cause des principaux piliers de l'ordre économique international dépassait largement la compétition par la puissance et le droit. Le comité de rédaction de la revue *International Organization* a donc initié un projet collectif dans les années 1972-73 en vue de publier un numéro spécial consacré à ce qui était encore appelé à l'époque la « *politique des relations économiques internationales* ». Cette initiative a incontestablement marqué l'institutionnalisation de ce nouvel objet d'étude tout en assurant le statut quasiment incontournable de la revue dans ce domaine. Les objectifs présentés par les éditeurs du numéro spécial sont significatifs de l'orientation de leur projet. À leurs yeux, il fallait apprécier, à l'aune d'études de cas empiriques, la puissance d'analyse que pourrait offrir une intégration des méthodes éprouvées de la théorie économique et des sciences politiques, intégration qui devait constituer « *une composante essentielle de la plupart des recherches destinées à orien-*

(*) Chargé d'enseignement invité à l'Institut Universitaire de hautes études internationales, Genève.

ter *l'agenda en économie internationale* » (1). En clair, il s'agissait d'examiner les conditions de restauration d'un ordre économique international libéral sous la responsabilité des grandes puissances.

On peut considérer que l'EPI a depuis lors suivi deux trajectoires opposées : l'une, orthodoxe, qui préserve les principaux postulats de l'école réaliste en y ajoutant les hypothèses centrales de la science économique utilitariste – celle-ci domine encore largement le milieu académique américain ; l'autre, hétérodoxe, qui vise à l'interdisciplinarité et au syncrétisme théorique en vue de cerner les différentes facettes d'une économie transnationale opérant au sein d'un système d'autorité politique fragmenté – on retrouve celle-ci dans quelques universités américaines, mais principalement au Royaume-Uni, au Canada et certains autres pays qui acceptent l'anglais comme langue vernaculaire de la communauté scientifique. À de rares exceptions près, la France ne semble avoir découvert que récemment les potentialités qu'ouvre un champ d'étude pourtant déjà investi il y a plusieurs décennies par des universitaires de renom comme François Perroux ou Fernand Braudel (Coussy 1998 ; Kébabdjian 1999 ; Laroche 1998) (2). La présentation qui suit ne s'étend pas sur la genèse de ce champ d'étude. Elle revient d'abord sur l'importance qu'a joué la théorie des régimes internationaux dans l'institutionnalisation de l'EPI dans le monde académique anglo-saxon dans le courant de la décennie 1980. Elle évoque ensuite la première vague de critiques hétérodoxes qui lui furent adressées et qui ont lancé un programme de recherche alternatif en EPI. Dans un troisième temps, elle examine la manière dont les approches dominantes en EPI sont en train de répondre à ces critiques autour d'un nouveau paradigme, le « *constructivisme* ». Elle s'achève enfin sur le renouveau des approches hétérodoxes qui convoquent de nombreuses traditions disciplinaires des sciences humaines pour profondément remodeler les objets et les cadres d'analyse de l'EPI contemporaine.

LA THÉORIE DES RÉGIMES

Dans les années soixante-dix, c'est principalement autour de la problématique de l'« interdépendance complexe » que fut institutionnalisé le nouveau champ d'étude de l'EPI. Cette notion visait à rompre avec la vision dominante des relations internationales, le réalisme, qui avait pour principal objet la politique de puissance des États, en particulier dans le domaine de

(1) *International Organization*, 29(1), hiver 1975 ; le numéro spécial est intitulé « World Politics and International Economics ».

(2) Il convient d'ajouter que la revue *Économies et Sociétés*, fondée en 1944 par François Perroux, publie depuis 1998 tous les deux ans un numéro spécial intitulé « Études d'économie politique internationale » dans la série P (relations économiques internationale). La revue *L'économie politique* – éditée par le mensuel *Alternatives économiques* – a, quant à elle, été lancée en 1999 en vue de réanimer de façon critique la discussion publique sur des thèmes qui recoupent de près les nouveaux objets investis par le champ d'étude de l'EPI.

la sécurité. L'interdépendance complexe supposait de nouveaux acteurs des relations internationales, comme les firmes multinationales, les ONG, les institutions internationales. Elle inaugurait de nouveaux objets, comme les relations monétaires et financières internationales, l'aide publique au développement, la politique commerciale, l'internationalisation de la production ou l'organisation du marché pétrolier.

À partir des années quatre-vingt et jusqu'au milieu des années quatre-vingt dix, les analyses en termes de « régimes internationaux » furent incontestablement au cœur du programme de recherche mis en place pour appréhender ces nouveaux objets (3). Selon la définition canonique présentée dans l'ouvrage collectif dirigé par Krasner (1983 : 2), un *régime* désigne un ensemble de principes, de normes, de règles et de procédures de décision, explicites ou implicites, autour desquelles les attentes des acteurs convergent dans un domaine spécifique des relations internationales. Le concept de régime fut d'abord une réponse aux réflexions issues de la « théorie de la stabilité hégémonique ». Le débat portait sur le rôle dévolu à la puissance hégémonique dans la formation, l'effectivité et la pérennité d'un régime de coopération internationale. Alors que pour les partisans de la théorie de la stabilité hégémonique l'évolution de l'ordre économique international est conditionnée par les phases de montée et de déclin hégémonique, ce n'est plus le cas pour les tenants de la théorie des régimes. En se focalisant sur les conditions de coopération économique internationale dans un contexte « post-hégémonique », l'apport décisif d'auteurs comme Keohane (1984) ou Axelrod (1992) fut d'emprunter à l'économie institutionnaliste et à la théorie des jeux sur laquelle elle repose des modèles de causalité formelle en vue d'expliquer les possibilités de coopération interétatique en dehors d'un ordre économique international imposé par les grandes puissances. Dans cette perspective, un régime s'explique par l'intérêt rationnel des États à coopérer en vue de réduire les coûts de transaction, d'obtenir une meilleure information, de diminuer les incertitudes mutuelles et de rendre plus lourd le coût d'alternatives non désirées.

Le débat s'est dès lors déplacé entre deux approches concurrentes de la théorie des régimes, le néolibéralisme et le néoréalisme. Là où le néolibéralisme voit l'État comme acteur rationnel et égoïste guidé par son seul intérêt dans le calcul des coûts et des bénéfices de la coopération, le néoréalisme reste fidèle au concept de puissance en tenant compte des enjeux distributifs d'une répartition inégale des coûts et des bénéfices de la coopération entre États. Les néolibéraux attribuent d'autant plus d'importance à la coopération interétatique en matière économique qu'elle représente un « gain absolu » pour les États, alors que pour les néoréalistes les régimes ne peuvent offrir que des « gains relatifs » qui restreignent considérablement les cir-

(3) Pour une analyse très circonstanciée de l'ensemble des études en terme de régimes, voir HASENCLEVER, MAYER, and RITBERGER (1997).

constances dans lesquelles ils peuvent prévaloir sur la scène internationale (Baldwin 1993).

C'est du point de vue méthodologique que l'on peut appréhender le plus clairement les difficultés que présentent ces approches. Elles adhèrent explicitement au logicisme économique propre à l'épistémologie utilitariste qui domine la science économique depuis la fin du XIX^e siècle. Il est en effet remarquable de constater à quel point elles transposent cette logique sur le plan international. Le débat qui oppose « néoréalistes » et « néolibéraux » est souvent considéré comme le principal clivage de l'ensemble du champ d'étude de l'EPI. Or, ces deux approches ne font en fait que s'opposer sur la primauté à attribuer dans l'analyse soit à l'État, soit aux différents niveaux d'agrégation du marché (macro-économie, facteurs de production, secteurs, etc.). Aucune d'entre elles ne nie l'existence d'une logique de fonctionnement rationnelle fondée sur la recherche de l'intérêt. Les catégories d'analyse sont celles de la théorie des jeux ou celle de l'école des choix rationnels (coûts-bénéfices). Les constructions théoriques sont des modèles de causalité objective qui répondraient soit à la logique implacable de la puissance, soit aux mécanismes impondérables du marché.

Les différentes thèses soutenues par les adeptes d'une telle démarche sont en effet les suivantes. Pour les partisans de la « théorie de la stabilité hégémonique », il faut une distribution hiérarchique de la puissance en mesure de garantir à tous les États le « bien public » d'une économie internationale libérale. Pour les néoréalistes ne souscrivant pas au postulat de la stabilité hégémonique, ce sont seulement dans certaines circonstances que la poursuite de l'« intérêt national » offre les opportunités favorables à une coopération économique internationale : si Grieco (1990) insiste sur une distribution équitable des bénéfices, Krasner (1999) voit au contraire dans une distribution favorable au plus fort les meilleures chances de la coopération. Enfin, selon les tenants des approches « néolibérales », ce sont les divers niveaux d'agrégation sur lesquels s'impriment ou non les mécanismes de marché (*market failure*) qui décident d'une coopération interétatique permettant une meilleure allocation des ressources (Keohane and Milner 1996).

Ces approches n'entrent guère en matière sur ce qui forge et modifie l'intérêt des États, sur les instances de pouvoir public ou privé autres que l'État, sur le rôle détenu par les plus grandes firmes multinationales, les fonds de pension ou la culture entrepreneuriale dans la structuration actuelle de l'ordre économique mondial. Elles occultent également les mécanismes de coopération informelle et hybride, les réseaux tissés par les mouvements sociaux à l'échelle transnationale, l'imaginaire collectif qui légitime l'ordre établi ou au contraire alimente le changement sociétal. En bref, elles évacuent totalement deux catégories fondamentales de l'EPI : l'espace et le temps. Leur approche nomothétique calquée sur les sciences expérimentales récuse la contingence des conditions historiques, des luttes sociales et poli-

tiques ou des enjeux symboliques qui font et défont ces relations tant à l'intérieur de l'espace national que sur un plan transnational dans le cadre de l'économie mondiale. Quand elles incluent la dimension structurelle dans laquelle s'insère le comportement supposé rationnel des acteurs de l'économie politique internationale, elles peinent à dépasser une conception équivalente à la somme des parties (étatiques) qui la compose.

LA PREMIÈRE VAGUE DE CRITIQUES HÉTÉRODOXES

C'est sur la base de ce constat que des chercheurs ont d'emblée souscrit à une définition beaucoup plus large de l'EPI. Pour ne citer que deux d'entre eux qui ont fait œuvre de pionniers dans le développement de nouvelles perspectives, Susan Strange (1988 : 18) définit l'objet de l'EPI comme « *les arrangements sociaux, politiques et économiques relatifs aux systèmes globaux de production, d'échange et de distribution, ainsi que le mélange de valeurs qu'ils incarnent* »; Robert Cox (1981 : 141) part quant à lui du point de départ que l'EPI doit appréhender le monde « *comme une configuration de forces sociales en interactions, dans laquelle les États jouent un rôle intermédiaire, quoique autonome, entre la structure globale des forces sociales et les configurations locales des forces sociales au sein de pays particuliers* ». Ces approches se situent dans les interstices des catégories fondatrices de l'EPI, telles que l'économique et le politique, l'international et le national. Elles s'intéressent aux modalités qui les relie, aux contingences sociales et historiques qui les définissent, aux structures contraignantes tant matérielles que normatives qui canalisent les possibilités de changement social à l'échelle internationale. Leur perspective critique les engage souligner la dimension socialisée et politisée de la production intellectuelle.

Il y a plus d'une décennie maintenant que des manuels d'introduction anglophones sont publiés dans cette optique (4). Les problématiques centrales à partir desquelles ils conçoivent l'EPI ne sont pas les « régimes internationaux ». Comme le montrent bien Gill et Law (1988 : 74), ces analyses s'articulent généralement autour de deux concepts centraux qui sont également revendiqués par les approches conventionnelles. On ne s'étonnera pas dès lors que les définitions divergent.

Le concept de *power*, tout d'abord, n'est ni perçu en termes strictement relationnels (avoir du pouvoir sur quelqu'un, de l'influence sur un pays, etc.) ni confiné à sa dimension stato-centriste. Il renvoie plutôt à une dimension structurelle du pouvoir englobant l'imaginaire collectif qui contri-

(4) GILL and LAW (1988); GILLS and PALAN (1994); HELD *et al.* (1999); HETTNE (1995); MURPHY and TOOZE (1991); PALAN 2000 (à paraître); SCHWARTZ (1994); UNDERHILL and STUBBS (1994).

bue à dépolitiser les rapports de force constitutifs de la dynamique économique mondiale.

Ce point de vue sur le pouvoir est en étroite relation avec la conception gramscienne de l'*hégémonie*. Les « néoréalistes » restreignent le sens de cette notion à la façon dont une puissance étatique est en mesure d'assurer plus ou moins bénévolement le maintien de l'ordre international. La définition gramscienne peut prêter à confusion en raison des contradictions que l'on retrouve à ce sujet dans les *Cahiers de prison* et par le fait qu'elle se réfère uniquement à l'État territorial, et non pas à la forme de pouvoir politique qui serait en mesure de le transcender sur le plan international. Elle se réfère pourtant à une situation qui dépasse une simple alliance de classes ou de fractions de classes pour embrasser les dimensions politique, économique et culturelle (ou idéologique) d'un rapport de forces particulier, capable de faire partager de façon universelle une conception du monde donnant substance et cohérence au pouvoir qu'il incarne ou qu'il veut incarner. C'est à partir de ce type de point de vue que les perspectives critiques en EPI appréhendent les conditions tant matérielles que normatives qui canalisent les possibilités de changement social à l'échelle internationale (5).

LA TENTATIVE DE RESTAURATION DES CONSTRUCTIVISTES

L'attaque portée par cette première vague de critique a profondément marqué le champ d'étude de l'EPI, à tel point que depuis le début de la décennie 1990 la toute la théorie des régimes connaît un certain essoufflement. Certains théoriciens des régimes ont néanmoins poursuivi leurs investigations selon leur propre procédure de validation scientifique. Le débat entre néoréalistes et néolibéraux a donc produit de nouveaux modèles mathématiques et de nouvelles études de cas pour vérifier empiriquement, sur la base de variables quantifiables, la validité de leurs théories respectives. Dans la mesure où leur objectif scientifique consiste à établir une théorie générale, les recherches actuelles s'orientent vers une synthèse associant politique de puissance et intérêt propre à la coopération interétatique, gains relatifs et gains absolus de la coopération, États et institutions internationales comme acteurs à part entière de l'économie politique internationale (voir notamment : Hasenclever, Mayer and Rittberger 1997 : 212-6; Kébabdjian 1999 : 256-9).

(5) Pour les perspective néo-gramsciennes, voir en particulier BIELER (à paraître); COX (1987); COX (1997); GILL (1993); MURPHY (1994). À la suite de la récente contribution critique de GERMAIN and KENNY (1998), la pertinence d'une perspective d'inspiration gramscienne a fait l'objet d'un débat dans la revue de l'Association britannique de relations internationale (*Review of International Studies*, 24 (3), juillet 1988 – voir aussi COX (1999). L'« école d'Amsterdam » a également développé une perspective néo-marxiste originale en EPI – voir notamment : HOLMAN (1992); OVERBEEK (1993); VAN DER PIJL (1998)..

D'autres, en revanche, ont cherché à répondre à la critique ontologique et épistémologique qui leur était adressée. Quoique traversé par plusieurs courants contradictoires, le *constructivisme* est l'approche qui rassemble ces chercheurs. Aux États-Unis, comme en témoigne le numéro spécial de la revue *International Organization* publié à l'occasion de son 50^e anniversaire (52 (4), automne 1998), l'influence du constructivisme a été ces dernières années si considérable qu'il apparaît aujourd'hui comme le principal prétendant au trône, non seulement des relations internationales, mais aussi du champ d'étude de l'EPI. Ontologiquement, le constructivisme s'inspire en particulier de la sociologie pour se focaliser sur la construction sociale de la réalité. Au lieu d'en rester aux variables exogènes d'intérêt ou de puissance, il examine les processus sociaux, les phénomènes d'apprentissage, les constructions identitaires, la circulation des idées (les « communautés épistémiques ») qui amènent les États à modifier leurs préférences et leur comportement dans le cadre de la diplomatie économique. Épistémologiquement, le constructivisme, du moins dans ses versions historicistes et sociologiques, rejette les procédures de validation scientifique du positivisme et ne cherche dès lors pas à établir des modèles de causalité objective. L'approche est plutôt interprétative, mais elle varie fortement selon les cadres théoriques mobilisés (voir notamment : Hopf 1998 ; Onuf 1989 ; Ruggie 1998 ; Wendt à paraître).

La force du constructivisme est sans doute d'avoir réussi à faire sauter le verrou stato-centrique des approches rationalistes, en intégrant les changements internes aux économies et aux sociétés nationales dans l'analyse du rôle des États au sein de l'économie mondiale (6). Pour le reste, même dans ses variantes qui s'inspirent de la sociologie critique ou du post-structuralisme de Foucault et de Derrida, le constructivisme peine à s'affranchir de la culture scientifique qui imprègne le monde académique anglo-saxon. Et pour cause, les chercheurs qui s'en réclament déploient une énergie considérable à d'abord faire accepter le bien-fondé de leur approche aux gardiens de l'orthodoxie qui contrôlent l'accès et la diffusion du savoir dans les grandes universités américaines, les sociétés savantes, les journaux scientifiques et les grandes conférences qui jouent un rôle considérable dans la carrière des jeunes chercheurs (Ariffin and Merrone 1994).

Pour saisir dans toute son envergure la littérature qui présente l'EPI sous un jour radicalement différent, il faut porter son regard ailleurs qu'aux États-Unis. Selon une étude récente (Weaver 1998 : figure 3), l'utilitarisme de la théorie des régimes et ses prétendants constructivistes sont au fondement de plus de 80 % des articles publiés dans les deux revues américaines qui comptent dans la carrière académique d'un chercheur en EPI aux

(6) Outre l'incontournable *International Organization*, le débat constructiviste se développe en particulier dans les nouvelles revues européennes, telles que *European Journal of International Relations* et *Zeitschrift für Internationale Beziehungen*.

États-Unis (*International Studies Quarterly* et *International Organization*). C'est principalement au Royaume-Uni, au Canada, en Australie, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves que se sont développées les approches hétérodoxes – une tendance qui s'est confirmée avec le lancement au Royaume-Uni de deux revues qui relaient ces perspectives (*Review of International Political Economy* en 1994 et *New Political Economy* en 1996).

LE CARREFOUR TRANSDISCIPLINAIRE DES APPROCHES HÉTÉRODOXES

Les approches hétérodoxes en EPI forment aujourd'hui un véritable carrefour transdisciplinaire qui convoque de nombreuses traditions des sciences humaines, comme l'histoire, la géographie, l'anthropologie, la sociologie, le droit. Ainsi, par exemple, les écrits de l'historien Fernand Braudel ont non seulement influencé la théorie des « *systèmes-monde* » de Wallerstein (1985). Ils ont aussi séduit une nouvelle génération de chercheurs qui s'inspirent de ses réflexions sur les rythmes de l'histoire pour décrypter les enjeux contemporains de la mondialisation (Helleiner 1997). L'histoire est également mobilisée pour prendre du recul vis-à-vis des changements structurels de la mondialisation, sur le plan commercial, monétaire ou productif.

De leur côté, les géographes ont rapidement su mettre le doigt sur un des points les plus faibles de l'EPI : le « piège territorial » de l'opposition interne-international qui fait ignorer les autres structures et fonctions de l'espace lesquelles la dynamique économique prend place (Agnew 1994; Agnew and Corbridge 1995; Cohen 1998). Au carrefour de l'anthropologie, de l'histoire et de l'économie politique, l'œuvre de Karl Polanyi alimente, quant à elle, continuellement le débat critique en EPI, en particulier sa vision de l'histoire moderne comme une succession de mouvements de balancier entre l'utopie d'un marché autorégulateur et l'autoprotection des sociétés contre l'emprise de ce mécanisme. De nombreux chercheurs ont revendiqué depuis plus d'une décennie un meilleur dialogue entre la sociologie et les relations internationales, en s'inspirant notamment de Max Weber (Giddens 1985; Mann 1986, 1993). En réponse à ce défi, Hobson (1997) a par exemple développé une approche « fisco-sociologique » pour appréhender la politique commerciale sous un angle totalement ignoré des analyses orthodoxes.

Comme l'a récemment montré Ronen Palan, il existe aussi tout un potentiel de synergies entre l'EPI et les approches économiques hétérodoxes de l'école française de la régulation pour peu qu'elles cessent d'embrasser les yeux fermés la théorie des « régimes internationaux ». L'économie comparative et les études de terrain sont également mobilisées pour appréhender les effets de convergences et de divergences qu'occasionne le processus de mondialisation (Hibou 1999; Hollingsworth 1998; Kitschelt, Lange, and Marks

1999). Quant au droit, qui a longtemps constitué une tradition à part des relations internationales, il revient aujourd'hui au cœur des interrogations que suscite la mondialisation néolibérale, en particulier la notion de souveraineté, la redéfinition des relations entre sphères publiques et privées et l'emprise croissante du droit international privé dans les relations d'affaires (Cutler 1997; Cutler, Hauflet, and Porter 1999; Wiener 1999). Enfin, les études de genre, en elles-mêmes particulièrement interdisciplinaires, influencent aujourd'hui profondément la recherche en EPI. Elles ne se situent pas seulement sur le terrain empirique du rôle des femmes dans la division internationale et sexuelle du travail, notamment en matière de développement économique (Tinker 1990). Elles abordent aussi – et toujours plus – les enjeux théoriques et épistémologiques d'une analyse critique des structures de domination patriarcale sur lesquelles repose la dynamique du capitalisme mondial (Marchand and Runyan 2000; Steans 1999; Whitworth 1994).

En définitive, la façon dont se profilent les nouvelles approches de l'EPI face aux clivages traditionnels des relations internationales n'est pas sans rappeler la polémique qui a suivi le Congrès de Rennes de l'Association française de sciences politiques en 1999. Un décalage croissant s'opère entre les outils d'analyses principalement utilitaristes des approches dominantes et la compréhension des enjeux considérables que soulèvent les transformations actuelles du capitalisme. S'il est en effet un domaine où les modèles de causalité objective avancés par les approches orthodoxes semblent particulièrement peu en phase avec la réalité contemporaine, c'est assurément celui de la mondialisation. Le vocable, on ne le sait que trop, revient aujourd'hui à toutes les sauces. Mais pour les tenants d'une approche hétérodoxe en EPI, il ne s'agit pas de savoir si l'on assiste actuellement à un nouveau monde « post-westphalien », sans frontières, sanctionné par la rationalité toute puissante et homogénéisante des marchés ou, au contraire, à l'illusion d'un effet de mode occultant l'existence encore bien réelle de la souveraineté étatique comme principe organisateur et unité d'analyse centrale des relations internationales.

Un nombre croissant d'études relaie une conception de l'économie politique mondiale qui se refuse à fixer *a priori* la prédominance de l'État ou du marché, du privé ou du public, du national ou de l'international. Ce qu'on appelle souvent la troisième génération des études consacrées à la mondialisation se focalise au contraire sur la reconfiguration de chacun des termes de ces catégories et des relations qu'elles entretiennent entre elles (voir notamment : Germain 1999; Gill 1999; Helleiner 1999; Hibou 1999; Mittelman 1996; Palan 2000 (à paraître); Senarclens 1999; Strange 1996; Weiss 1998). Dans cette perspective, l'État a joué et continue à jouer un rôle central dans la mondialisation néolibérale; mais ce rôle n'est pas interprété *contre* le marché. Il s'apparente plutôt à une instance de médiation pouvant à la fois favoriser l'emprise accrue du capital sur un plan transnational, légi-

timer son ancrage spatial au travers d'une nouvelle conception du contrat social en mesure d'être rempli par une société de marché et, enfin, assurer un large éventail de compensations « humanitaires » à tous ceux et toutes celles qui demeurent largement exclu(e)s de la dynamique de la mondialisation. Ce dernier exemple montre à lui seul l'importance d'une orientation véritablement transdisciplinaire pour que l'EPI puisse offrir un point de vue critique sur les multiples facettes d'une économie transnationale opérant au sein d'un système d'autorité politique fragmentée.

Bibliographie

- John AGNEW, « The Territorial Trap », *Review of International Political Economy*, 1 (1), 1994, pp. 53-81.
- John AGNEW/Stuart CORBRIDGE, *Mastering Space. Hegemony, Territory and International Political Economy*, Londres & New York : Routledge, 1995.
- Yohan ARIFFIN/Giuseppe MERRONE, « Les relations internationales : entre 'traditionnalistes' et 'post...' », *Le Trimestre du monde*, vol. 27 (3^e trimestre), 1994, pp. 73-107.
- Robert AXELROD, *Donnant-Donnant : Théorie du comportement coopératif*, Paris : Odile Jacob, 1992 (1^{re} édition anglaise 1984).
- David A. BALDWIN (dir.), *Neorealism and Neoliberalism : The Contemporary Debate*, New York : Columbia University Press, 1993.
- Andreas BIELER (dir.), *European Integration and Neo-Gramscian Theory*, Londres : Macmillan, (à paraître).
- Christian CHAVAGNEUX, « Peut-on maîtriser la mondialisation : une introduction aux approches d'économie politique internationales », *Économies et Sociétés*, vol. série P-34 (4), 1998, pp. 25-68.
- Benjamin COHEN, *The Geography of Money*, Ithaca : Cornell University Press, 1998.
- Jean COUSSY, « Économie politique internationale », in Marie-Claude SMOUTS (dir.), *Les nouvelles relations internationales : Pratiques et théories*, Paris : Presses de Sciences Po, 1998, pp. 263-277.
- Robert W. COX, « Social Forces, States and World Orders : Beyond International Relations Theory », *Millennium*, 10(2), 1981, pp. 126-155.
- Robert W. COX, *Production, Power and World Order : Social Forces in the Making of History*, New York : Columbia University Press, 1987.
- Robert W. COX, « Civil Society at the Turn of the Century », *Review of International Studies*, 25(1), 1999, pp. 3-28.
- Robert W. COX/Timothy J. SINCLAIR, *Approaches to World Order*, Cambridge : Cambridge University Press, 1997.
- A. Claire CUTLER, « Artifice, Ideology and Paradox : The Public/Private Distinction in International Law », *Review of International Political Economy*, 4(2), 1997, pp. 261-285.
- A. Claire CUTLER/Virginia HAUFLE/ Tony PORTER (dir.), *Private Authority and International Affairs*, New York : SUNY Press, 1999.
- Randall D. GERMAIN (dir.), *Globalization and Its Critics : Perspectives From Political Economy*, Londres : Macmillan, 1999.
- Randall D. GERMAIN/Michael KENNY, « Engaging Gramsci : International Theory and the New Gramscians », *Review of International Studies*, 24(1), 1998, pp. 3-21.

- Anthony GIDDENS, *The Nation State and Violence*, Cambridge : Polity Press, 1985.
- Stephen GILL (dir.), *Gramsci, Historical Materialism and International Relations*, Cambridge : Cambridge University Press, 1993.
- Stephen GILL, « La nouvelle constitution libérale », *L'économie politique*, vol. 2 (2^e trimestre), 1999, pp. 23-33.
- Stephen GILL/David LAW, *The Global Political Economy*, London : Harvester Wheatsheaf, 1998.
- Barry GILLS/Ronen PALAN (dir.), *Transcending the State-Global Divide. The Neo-Structuralist Agenda in International Relations*, Boulder : Lynne Rienner, 1994.
- Robert GILPIN, *The Political Economy of International Relations*, Princeton : Princeton University Press, 1987.
- Jean-Christophe GRAZ, « Relations internationales et concepts économiques : rénovations et ruptures », *Le Trimestre du Monde*, vol. 27 (3^e trimestre), 1994, pp. 133-159.
- Jean-Christophe GRAZ, *Aux sources de l'OMC : La Charte de La Havane, 1941-1950. Precursor to the WTO : The Stillborn Havana Charter, 1941-1950*, Genève : Librairie Droz, 1999.
- Joseph GRIECO, *Cooperation Among Nations : Europe, America and Non-Tariff Barriers to Trade*, Ithaca : Cornell University Press, 1990.
- Andreas HASENCLEVER/Peter MAYER/Volker RITTBERGER, *Theories of International Regimes*, Cambridge : Cambridge University Press, 1997.
- David HELD et al., *Global Transformation : Politics, Economics and Culture*, Cambridge : Polity Press, 1999.
- Eric HELLEINER, « Braudelian Reflections on Economic Globalisation : The Historian as Pioneer », in Stephen GILL/James H. MITTELMAN (dir.), *Innovations and Transformation in International Studies*, Londres : Cambridge University Press, 1997, pp. 90-104.
- Eric HELLEINER (dir.), *Nation-States and Money : The Past, Present and Future of National Currencies*, Londres & New York : Routledge, 1999.
- Björn HETTNE (dir.), *International Political Economy : Understanding Global Disorder*, Londres : Zed Books, 1995.
- Béatrice HIBOU (dir.), *La privatisation des États*, Paris : Karthala, 1999.
- John M. HOBSON, *The Wealth of States : A Comparative Sociology of International Economic and Political Change*, Cambridge : Cambridge University Press, 1997.
- J. Rogers HOLLINGSWORTH, « New Perspectives on The Spatial Dimensions of Economic Coordination : Tensions Between Globalization and Social Systems of Production », *Review of International Political Economy*, 5(3), 1998, pp. 482-507.
- Otto HOLMAN (dir.), « European Unification in the 1990s : Myth and Reality (Special Issue) », *International Journal of Political Economy*, 22(1), 1992.
- Ted HOPF, « The Promise of Constructivism in International Relations Theory », *International Security*, 23(1), été 1998, pp. 171-200.
- Gérard KÉBAEDJIAN, *Les théories de l'économie politique internationale*, Paris : Seuil, Points Économie, 1999.
- Robert O. KEOHANE, *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton : Princeton University Press, 1984.
- Robert O. KEOHANE/Helen V. MILNER (dir.), *Internationalization and Domestic Politics*, Cambridge : Cambridge University Press, 1996.
- Herbert KITSCHELT/Peter LANGE/Gary MARKS (dir.), *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*, Cambridge : Cambridge University Press, 1999.
- Stephen D. KRASNER (dir.), *International Regimes*, Ithaca : Cornell University Press, 1983.

- Stephen D. KRASNER, *Sovereignty : Organized Hypocrisy*, Princeton : Princeton University Press, 1999.
- Joseph LAROCHE, *Politique internationale*, Paris : L.G.D.J., 1998.
- Michael MANN, *The Sources of Social Power*, t. 1 and 2, Cambridge : Cambridge University Press, 1986, 1993.
- Marianne H. MARCHAND/Anne Sisson RUNYAN (dir.), *Gender and Global Restructuring : Sightings, Sites, and Resistances*, London and New York : Routledge, 2000.
- James MITTELMAN (dir.), *Globalization. Critical Reflections*, Boulder : Lynne Rienner, 1996.
- Craig MURPHY, *International Organization and Industrial Change : Global Governance since 1850*, Cambridge (MA) : Polity Press, 1994.
- Craig MURPHY/Roger TOOZE (dir.), *The New International Political Economy*, Boulder : Lynne Rienner, 1991.
- Nicholas Greenwood ONUF, *World of our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia : University of South Carolina Press, 1989.
- Hendrik OVERBEEK (dir.), *Restructuring Hegemony in the Global Political Economy. The Rise of Transnational Liberalism in the 1980s*, Londres : Routledge, 1993.
- Ronen PALAN, « Les fantômes du capitalisme mondial : l'économie politique internationale et l'école française de la régulation », *L'Année de la régulation*, vol. 2, 1998, pp. 63-86.
- Ronen PALAN (dir.), *Global Political Economy : Contemporary Theories*, Londres & New York : Routledge, 2000 (à paraître).
- Karl POLANYI/Conrad ARENSBERG (dir.), *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris : Larousse, 1957 (1^{re} édition), 1975 (2^e édition).
- John Gerard RUGGIE, *Constructing the World Polity : Essays in International Institutionalization*, Londres & New York : Routledge, 1998.
- Mark RUPERT, *Producing Hegemony : The Politics of Mass Production and American Global Power*, Cambridge : Cambridge University Press, 1995.
- Herman M. SCHWARTZ, *States Versus Markets. History, Geography and the Development of the International Political Economy*, New York : St. Martin's Press, 1994.
- Pierre DE SENARCLENS, *Mondialisation, souveraineté et théories des relations internationales*, Paris : A. Colin, 1999.
- Jill STEANS, « The Private is Global : Feminist Politics and Global Political Economy », *New Political Economy*, 4 (1), 1999, pp. 113-28.
- Susan STRANGE, *States and Markets : An Introduction to International Political Economy*, Londres : Pinter, 1988.
- Susan STRANGE, *The Retreat of the State : The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge : Cambridge University Press, 1996.
- Ireneq TINKER, *Persistent Inequalities : Women and World Development*, Oxford : Oxford University Press, 1990.
- Geoffrey UNDERHILL/Richard STUBBS (dir.), *Political Economy and the Changing Global Order*, Londres : Macmillan, 1994.
- Kees VAN DER PIJL, *Transnational Classes and International Relations*, Londres : Routledge, 1998.
- Immanuel WALLERSTEIN, *Le capitalisme historique*, Paris : La Découverte, 1985.
- Ole WEAVER, « The Sociology of a Not So International Discipline : American and European Developments in International Relations », *International Organization*, 51(4), 1998, pp. 687-727.
- Linda WEISS, *The Myth of the Powerless State*, Cambridge : Polity Press, 1998.

Alexander WENDT, *Social Theory of International Politics*, Cambridge : Cambridge University Press, (à paraître).

Sandra WHITWORTH, *Feminism and International Relations : Towards a Political Economy of Gender in Interstate and Non-Governmental Institutions*, New York : St. Martin's Press, 1994.

Jarrold WIENER, *Globalization and the Harmonization of Law*, Londres : Pinter, 1999.